



Inauguration de la réhabilitation de la résidence Henri-Barbusse à Villetaneuse

Le 7 septembre à 18h, Dieunor EXCELLENT, maire de Villetaneuse et Adrien DELACROIX, président de Plaine Commune Habitat, inaugurent la réhabilitation de la résidence Henri-Barbusse. L'inauguration est suivie d'un concert du groupe « Le Diana Baroni trio », en partenariat avec le Festival de Saint-Denis.



Construite en 1956, la résidence est composée de 48 logements sociaux répartis en un bâtiment de 25 logements collectifs et en 23 pavillons accolés. Une opération d'acquisition et d'amélioration de ce patrimoine, initialement propriété de la Ville de Villetaneuse, a été lancée par l'Office fin 2016.

Plaine Commune Habitat a achevé en décembre dernier un très important programme de réhabilitation, près de deux ans après le début des travaux. Celui-ci a permis d'intervenir dans les logements des bâtiments collectifs et les parties communes comme sur les bâtiments des pavillons. Les étiquettes énergétiques dans le bâtiment collectif sont passées de E à B, et de F à C dans les pavillons qui étaient auparavant des passoires thermiques. L'ensemble est meilleur que le seuil exigé par le label BBC rénovation.

Cela traduit la volonté de l'Office de préserver les ressources de la planète et de préserver le pouvoir d'achat de ses locataires en diminuant leur facture énergétique. Les espaces extérieurs n'ont pas été oubliés : un projet de revalorisation des espaces verts a permis la plantation de haies végétales dans le courant du printemps.

Le coût total de cette opération s'élève à 2 740 000 € TTC (hors acquisition), soit plus de 57 000€ par logement, dont 82,5% de fonds propres de Plaine Commune Habitat et de prêts contractés auprès de la Caisse des Dépôts. L'Office a obtenu 630 000€ de la part de la Ville, au titre du plan de financement de la réhabilitation, ainsi que 480 000 € de subventions de

l'EPT Plaine Commune pour la partie acquisition. L'implication forte de la ville de Villetaneuse a permis à l'Office de réaliser cette opération en impactant sensiblement les loyers pour les locataires actuels de la résidence, sans que le loyer plafond ne soit atteint. Pour les nouveaux arrivants, le loyer sera équivalent à celui du loyer plafond.

Adrien Delacroix, président de Plaine Commune Habitat : « Je me réjouis de cette inauguration, qui symbolise la fin des travaux de réhabilitation. Bien entendu, un chantier d'une telle ampleur a connu des difficultés et des retards notamment durant le confinement du printemps dernier ; mais les échanges réguliers entre nos équipes, les locataires et l'amicale ont permis de les surmonter. Ce sont désormais des logements plus confortables, dans un cadre de vie embelli, dont les locataires peuvent pleinement profiter ».

Un confort et un cadre de vie améliorés

Les interventions réalisées portent à la fois sur :

- **l'enveloppe des bâtiments** : isolation extérieure des façades, des combles, le remplacement des fenêtres, rénovation des toitures...
- **les logements** : réfection des équipements sanitaires, remise en peinture et réfection des sols des pièces humides, réfection électrique, création de VMC), remplacement des portes palières
- **les espaces communs** : réfection des halls, des paliers et des escaliers, remplacement des portes de halls et du contrôle d'accès, réfection des réseaux (eaux, électricité, gaz, évacuation), création de locaux fermés (ordres ménagères, encombrants, vélos/poussettes), réfection des cabanons et du local poubelle, rénovation, embellissement et verdissement de la cour commune

Les clôtures fabriquées et installées dans le cadre d'un chantier d'insertion

En complément de ces interventions, la réhabilitation comprenait également un projet de revalorisation des espaces verts, avec la plantation de haies végétales.

C'est dans ce cadre que Plaine Commune Habitat a fait le choix de réaliser un chantier d'insertion, en fin d'année dernière, avec la création de clôtures en bois, délimitant les jardinets devant les pavillons.

Avec au total 157 heures de travail, 3 apprentis en menuiserie, résidant sur le territoire, ont été mobilisés autour d'un chef d'équipe sur la fabrication et l'assemblage de ces clôtures, avant leur installation sur le site.

Contacts presse :

Marine THOIREY : 01 48 13 62 26 / 06 67 09 83 83 / mthoirey@plainecommunehabitat.fr

Charlotte NAUDÉ : 01 48 13 62 22 / 06 99 83 04 93 / cnaude@plainecommunehabitat.fr

A propos de Plaine Commune Habitat

Fondé en 2005, l'Office public Plaine Commune Habitat gère aujourd'hui un parc de près de 20 000 logements répartis sur 8 communes : Saint-Denis, Villetaneuse, Pierrefitte-sur-Seine, L'Île Saint Denis, La Courneuve, Epinay-sur-Seine, Aubervilliers et Stains. L'organisme loge, ainsi, 1 habitant sur 7 sur l'ensemble de l'Agglomération Plaine Commune. Plaine Commune Habitat est doté de quatre agences réparties sur le territoire pour assurer à l'ensemble des locataires la réponse la mieux adaptée à leurs attentes.